

# Présentation de l'OL Fondation, fondation d'entreprise

## Qu'est ce qu'une fondation ?

Une fondation est l'acte par lequel une ou plusieurs personnes physiques ou morales décident de l'affectation irrévocable de biens, droits ou ressources à la réalisation d'une œuvre d'intérêt général et à but non lucratif.

## L'OL Fondation

L'OL Fondation a été créée pour une durée de 5 ans à compter du 25 août 2007 et a pour objet d'œuvrer dans les domaines de :

- l'insertion par le sport
- l'éducation
- l'aide aux personnes malades ou hospitalisées
- le soutien au sport amateur

## Les membres fondateurs

L'OL Fondation est une fondation d'entreprise créée par 7 sociétés de l'Olympique Lyonnais et 4 partenaires majeurs du club.

### **Pour l'Olympique Lyonnais :**

- OL Groupe
- OL Merchandising
- M2A
- OL SASP
- OL Images
- OL Organisation
- OL Voyages.

### **Les partenaires fondateurs :**

- Accor
- Cegid Group
- Pathé
- Providis Logistique.

## *Le programme d'actions pluriannuel*

Les membres fondateurs ont mis en place un programme d'actions pluriannuel de 845 000 euros sur 5 ans. En plus de ces apports en numéraire, les membres fondateurs se réservent la possibilité d'effectuer des apports complémentaires au programme d'actions pluriannuel.

## *Vocation :*

Fidèle à ses valeurs d'engagement et de solidarité, l'Olympique Lyonnais soutient depuis de nombreuses années des associations et des projets caritatifs. Pour donner une dimension supplémentaire à cet engagement, l'Olympique Lyonnais a souhaité, en collaboration avec des partenaires du club créer l'OL Fondation.

La création de l'OL Fondation témoigne de la volonté de tout un club, de formaliser et ancrer dans le temps une politique de mécénat qui vise à soutenir, développer et valoriser les actions mises en place par le milieu associatif.

L'OL Fondation souhaite en effet mettre en place de véritables partenariats avec les associations qu'elle parrainera et s'appuyer sur leurs compétences pour œuvrer. Plus qu'un engagement financier, l'OL Fondation mobilisera les compétences et le savoir faire des salariés des entreprises fondatrices pour aider à la réalisation de projets.

L'OL Fondation s'attachera également à valoriser les projets soutenus et faire connaître les associations qu'elle parrainera.

Dans cette optique, **l'OL Fondation soutiendra, en priorité, des associations parrainées par des joueurs ou membres du staff technique de la section professionnelle de l'Olympique Lyonnais.**

## Fonctionnement de l'OL Fondation, fondation d'entreprise

L'OL Fondation est dirigé par un conseil d'administration. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toutes décisions dans l'intérêt de la fondation d'entreprise. Il définit la politique générale et précise ses souhaits quand à la nature des projets qui pourraient être soutenus.

Il s'assure par ailleurs de la bonne application financière et comptable des décisions prises par le comité de sélection de projets et sera notamment sollicité systématiquement pour toute demande de soutien financier supérieure à 50 000 €.

### Le conseil d'administration de l'OL Fondation :



Jérôme SEYDOUX  
Vice-Président OL Fondation



Sonny ANDERSON  
Président OL Fondation

### Les administrateurs – collège des fondateurs :

- Jean-Michel Aulas représentant l'Olympique Lyonnais
- Patrick Bertrand représentant Cegid Group
- Eric Chetail représentant Providis Logistique
- Gilles Pélisson représentant Accor
- Didier Kermarrec représentant les salariés de l'Olympique Lyonnais.

### Les administrateurs – collège des personnalités qualifiées :

- Robert Bérout pour l'éducation.
- Bernard Lacombe pour l'insertion par le sport
- Franck Péliissier pour l'aide aux personnes malades ou hospitalisées
- Georges Vernet pour le soutien au sport amateur

### *Le comité de sélection de projets :*

Un comité de sélection de projets a été mis en place par le conseil d'administration pour auditionner les porteurs de projets et sélectionner ceux qui seront soutenus par l'OL Fondation.

Le comité de sélection de projets se réunira sur convocation du secrétaire général de l'OL fondation et sera composé de :

#### **Collège des fondateurs :**

- Un représentant Accor
- Un représentant Cegid Group
- Un représentant l'Olympique Lyonnais
- Un représentant Pathé
- Un représentant Providis Logistique

#### **Collège des experts :**

- Un représentant les personnalités qualifiées siégeant au conseil d'administration.
- Une personnalité qualifiée dans la mise en place de partenariat entreprise / association.

## Choix des projets et critères de sélections

### L'OL Fondation soutiendra exclusivement :

- des associations parrainées par des joueurs ou membres du staff technique de l'Olympique Lyonnais
- des projets présentés par des salariés des entreprises fondatrices, membres du bureau de l'association qu'il représente.

### L'OL Fondation n'examinera aucun dossier qui ne correspond pas à au moins l'un de ces critères.

### Le comité de sélection de projets attachera une attention particulière :

- au caractère pérenne des projets présentés.

Les projets présentés doivent avoir une action qui s'inscrit dans le temps.

- à la « capacité à faire » du porteur de projet.

Le comité de sélection de projets veillera à ce que les organismes porteurs de projets disposent des ressources humaines et du savoir faire pour mettre en œuvre les projets proposés.

- à la capacité du porteur de projet à développer des partenariats.

Le comité de sélection de projets souhaite éviter que les projets soutenus soit dépendant du soutien financier de l'OL Fondation et veillera à la capacité des porteurs de projets à développer des partenariats et avoir les ressources financières nécessaires à la réalisation du projet présenté et à son fonctionnement dans le temps.

- à la gestion des porteurs de projets.

Un examen approfondi des documents comptables des porteurs de projets sera opéré par le comité de sélection de projets qui veillera à soutenir des projets plutôt que des frais de structure.

## Les projets soutenus

### L'OL Fondation a choisi d'apporter :

- un soutien pluriannuel à certaines associations : **les associations parrainées**
- un soutien ponctuel à d'autres associations : **les associations supportées.**

### Les associations parrainées :

L'OL Fondation a choisi de s'engager sur du long terme auprès de 6 associations : les associations parrainées. Parmi ces 6 associations, l'OL Fondation souhaite s'appuyer sur Sport dans la Ville et Handicap International pour œuvrer dans le volet insertion par le sport ; sur l'Asup Brésil et Terr'Active pour œuvrer dans le volet éducation ; et sur Docteur Clown et Huntington Avenir pour œuvrer dans le volet d'aide aux personnes malades ou hospitalisées.

### Présentation des associations parrainées :

**Sport dans la Ville** : [www.sportdanslaville.com](http://www.sportdanslaville.com)



L'association **Sport dans la Ville** a pour but d'offrir dans le temps, à des enfants vivants dans des quartiers sensibles, une réelle chance d'insertion et d'épanouissement par le biais du sport.

Grâce à une équipe de 12 permanents et de 45 éducateurs, Sport dans la Ville accompagne 1 500 jeunes à travers la mise en place des programmes « But en Or » (*football*), « Défense de Zone » (*basket*), Atlantikea (*échanges internationaux*), et Immersion (*insertion professionnelle*).

**Handicap International** : [www.handicap-international.org](http://www.handicap-international.org)



L'ONG Handicap International a pour but de prévenir, réparer et soigner les personnes atteintes de tous types de handicap, partout dans le monde où il existe une situation d'urgence. Partant du constat que le sport est un facteur clé de cohésion sociale, Handicap International a mis en place un programme d'insertion par le sport pour les personnes handicapées dans une dizaine de pays dans le monde et prend appui sur le sport pour travailler sur l'acceptation de son handicap.

**Asup Brésil** : <http://asup.brasil.free.fr/>



L'ASUP Brésil est une association parrainée par Juninho qui veille à l'éducation des jeunes enfants des favelas de Recife au Brésil. Grâce à la construction du centre nutritionnel de Varzea, l'association est capable d'accueillir une cinquantaine d'enfants, de leur offrir un repas équilibré par jour et leur donner des bases en alphabétisation. L'association travaille actuellement sur un projet d'agrandissement du centre qui va permettre de doubler sa capacité d'accueil pour la porter à plus d'une centaine d'enfants.

**Terr'Active** : <http://www.terrativa.org>



Terr'Active est une ONG franco brésilienne parrainée par Juninho qui a pour but de veiller à l'éducation des enfants d'une favela de Rio de Janeiro en prenant appui sur le sport et plus particulièrement sur le football. L'association a mis en place un programme de soutien scolaire et utilise le football pour fédérer et motiver les enfants de la favela.

*docteur CLOWN* : <http://www.docteurclown.org>



docteur CLOWN a pour objectif d'apporter des moments de joie aux enfants hospitalisés. Partant du principe que le moral est un élément clé dans le processus de guérison, l'association se rapproche de l'encadrement médical pour organiser l'intervention de ses clowns, magiciens, musiciens et conteuse. Les *docteur CLOWN* interviennent plus de 600 fois par an dans les 11 services pédiatriques de la région lyonnaise.

*Huntington Avenir* : <http://www.huntingtonavenir.net>



Huntington Avenir a pour but d'apporter son soutien aux malades « Huntington ». La maladie d'Huntington est une maladie génétique rare et létale qui détruit les cellules du cerveau.

Après un travail d'informations opéré auprès des instances médicales pour mieux appréhender la maladie, l'association souhaite aujourd'hui la faire connaître au grand public.

Grâce à l'organisation de son événement phare, le Foot Concert, l'association recueille des fonds pour favoriser le développement d'unités de soins spécialisés capables d'accueillir des malades Huntington en prenant en charge le matériel médical nécessaire à la création de ces structures.

### *Les associations supportées :*

En plus du soutien apporté aux associations parrainées, l'OL Fondation souhaite pouvoir apporter un soutien ponctuel à des associations qui œuvrent dans les domaines de l'insertion par le sport, l'éducation ou l'aide aux personnes malades ou hospitalisées.

Le comité de sélection de projets mis en place par le conseil d'administration décidera du soutien apporté par l'OL Fondation suivant les critères de sélection définis.